



CALITOM collecte et traite environ 150 000 tonnes de déchets ménagers sur le territoire charentais. Il gère un centre de tri des emballages ménagers, un centre d'enfouissement des ordures ménagères, 3 points d'embauche pour la collecte, 28 déchèteries et une recyclerie. La collectivité coordonne aussi une politique ambitieuse de prévention et réduction des déchets.

Recrute 1 agent d'exploitation au centre de stockage de Valoparc (f/h)

Emploi permanent dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux
Fonctionnaire ou contractuel de droit public

MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité du responsable du site, l'agent d'exploitation conduit les engins affectés à l'exploitation du casier de stockage de déchets : 1 compacteur à déchets et 1 chargeur à chenilles. Il.elle :

- effectue des passes régulières avec l'engin sur les déchets stockés dans le casier pour atteindre l'objectif de compaction fixé
- recouvre quotidiennement les déchets par ajout de gravats afin d'éviter les odeurs et limiter les incendies
- assure l'entretien de 1er niveau des engins (vérification des niveaux, des filtres, nettoyage...), le rangement du matériel dans le local affecté au casier
- gère les envols du casier en exploitation en mettant en place les filets de protection
- vérifie la conformité des déchets entrant dans le casier par un contrôle visuel, et l'isolement des déchets non conformes
- suit les plans d'exploitation des alvéoles définis par le responsable d'exploitation du site.

COMPETENCES

Posséder des aptitudes permettant de :

- Conduire des engins de chantier dans le respect des règles de sécurité, avec habileté et prudence dans des conditions parfois difficiles (intempéries),

- Savoir manœuvrer avec dextérité et précision : chargeuse de chantier (R482 - cat C1), compacteur (R482- cat 7), chargeuse à chenille (R482-cat C2), chariot élévateur de chantier (R482-Cat F).

Formations possibles si besoin.

- Effectuer l'entretien courant d'un engin, réaliser les réparations et dépannages simples.
- Respecter les consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement.
- Travailler en équipe et informer sa hiérarchie sur les dysfonctionnements.

CONDITIONS D'EXERCICES DES MISSIONS

Temps de travail : 35 heures/semaine, lundi à vendredi

Horaires alternant : 6h-13h / 11h-18h – temps d'habillage/déshabillage douche compris.

Lieux de travail : VALOPARC lieu-dit Panneloup – 16200 SAINTE SEVERE

Salaire : échelle de rémunération des agents de catégorie C de la fonction publique territoriale + prime

Avantages : chèques déjeuners, participation employeur aux cotisations de mutuelles santé et prévoyance, service d'assistance sociale et ligne d'écoute psychologique, CNAS.

Emploi accessible par : mutation, nomination dans la fonction publique territoriale ou contrat de droit public.

Postes à pourvoir en février 2025

Adresser lettre de candidature + CV avant le 23 décembre 2024

M. Le Président de CALITOM - ZE de La Braconne - 19 Route du Lac des Saules – 16 600 MORNAC

Renseignements auprès de :

Service recrutement 05 45 65.82.62 – recrutement@calitom.com